

Puces des costumés - créateurs - couturiers
Espace Madeleine Sologne 45240 La fertè St Aubin
Dimanche 5 Novembre 2017 9h30 18h00



Puces sur 700m2 scène de 120 m2, organisé par l'Association CAMELEON

Bulletin d'inscription du défilé (gratuit) à 15h30

Association Professionnel Particulier

Nom de la Structure ou Nom/Prénom
Adresse :
CP..... Ville :
Tél. : Mobile :
E-mail :@..... Site web.....

Je participe au défilé des créateurs, couturiers et costumés le Dimanche 5 Novembre 2017 :

Nombre de participants / modèles (max 8) avec leurs nom, prénoms + photos:

- 1) créateur / créatrice ou responsable :
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)
- 8)
- 9)

MUA.....

HAIRDRESS.....

Pour les participants au défilé, merci de bien vouloir présenter votre ou vos costume en quelques mots (période historique, statut, matières, anecdote, histoire et autre :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de fournir un ou des morceaux sur clef USB pour le défilé selon votre thème choisi

Fait à : Nom et prénom + lu et approuvé :

Le ://

Signature (obligatoire)

Puces des costumés - créateurs - couturiers
Espace Madeleine Sologne 45240 La ferté St Aubin
Dimanche 5 Novembre 2017 9h30 18h00

REGLEMENT DU DEFILE

Article 1 : REGLEMENT

Caméléon et Histoire et passion organisent un défilé (gratuit) des créateurs, costumés et couturiers
Tout participant au défilé s'engage à respecter le présent règlement, sous peine d'annulation du défilé.
Le défilé est ouvert à tous les individus âgés de plus de 18 ans (particuliers, associations loi 1901 et professionnels).
Les enfants de moins de 16 ans ne pourront assister au défilé.

Article 2 : NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le défilé durera 60mn environs, le nombre de participants est limité à 50 « modèles » maximum.

Article 3 : INSCRIPTIONS

Les participants doivent s'inscrire auprès de Caméléon, seules les personnes inscrites et ayant reçue un accord positif par mail confirmant leur inscription pourront défiler le 5 Novembre.

Article 4 : HORAIRES

Le défilé aura lieu le Dimanche 05 Novembre 2017 de 15h30 à 16h30.

Article 5 : COSTUMES ACCEPTES POUR LE DEFILE

Tout costume historique ou création de qualité est accepté, pas de déguisements.
Le costume ne doit pas comporter de nudité explicite ni d'éléments provocateurs.

Article 6 : SECURITE ET INTERDICTIONS

Pour des raisons de sécurité et de respect, l'organisateur interdit l'utilisation des objets suivants :
Les armes blanches tranchantes et les armes à feu inertes.

Tout objet et geste à caractère raciste ou pornographique et tout objet et geste incitant à la violence ne sont pas autorisés. En cas de non-respect des interdictions citées ci-dessus, l'organisateur s'autorise l'arrêt immédiat de la prestation, ce qui entraînera l'exclusion immédiate du (ou des) participant(s) incriminé(s).

Article 7 : DROIT A L'IMAGE

Chaque participant au défilé cède toute exploitation de son image (photos et vidéos) à Caméléon et Histoire et Passion.

Article 8 : DEFRAIEMENTS

Caméléon ne propose pas de défraiement tel que déplacements, hébergements, make-up, hairdress etc pour le défilé des costumés et créateurs mais uniquement le midi une petite restauration + 1 boissons pour les modèles « créations » qui défilent

Article 9 : REMPLACEMENT DE MODELES

Chaque créateurs, créatrice ou costumés qui défile ne peut remplacer un ou une modèle par un ou une autre non prévue dans la liste des participants au défilé, cela peut être possible uniquement en contactant caméléon et avec un accord écrit par mail de l'organisateur, si cela n'était pas respecté, le créateur / créatrices et ses modèles ne pourraient défiler...

A renvoyer à Association CAMELEON 27 rue du Général LECLERC 45240 LIGNY le RIBAUT

Ou par mail : infos@cameleon45.fr



02.38.45.44.44



06.84.81.34.38

Fait à : Nom et prénom + lu et approuvé :

Le ://

Signature (obligatoire)